condamné à vingt-cinq ans de travaux forcés.

***

Comme je l'ai annoncé, le médaillon d'Alexandre Pothey, œuvre expressive et vivante du sculpteur Deloye, a été inaugurée hier au cimetière Saint-Ouen où repose le spirituel « tribunalier ».

Un petit groupe d'amis fidèles, ayant à leur tête le bureau de l'Association de la presse judiciaire, et son vice-président, notre confrère Victor Taunay, assistaient à cette touchante cérémonie.

Notre excellent confrère, M. François Ducuing, avocat à la Cour d'appel, adjoint au maire du huitième arrondissement, qui fut avec Pothey un des fondateurs de la presse judiciaire, a évoqué dans un discours charmant la mémoire de notre bon et cher doyen, toujours jeune, toujours épanoui, « avec sa tête de colosse, ses cheveux bouclés, ses yeux dont les bésicles ne parvenaient pas à éteindre la malice et son large rire où s'épanouissait sa bonté ».

On a souvent évoqué, ajoute Me Ducuing, au sujet d'Alexandre Pothey, la grande image de Rabelais. Il était bien l'un de ses petits-neveux par son rire sonore, par ses libres propos, par sa fine malice et par ce souffle d'amour pour l'humanité qui le rendait optimiste.

Mais on lui ferait tort en le comparant à Panurge. Il en avait l'ingénuité, et, si l'on veut, l'imprévoyance, mais il n'en avait pas le cynisme. Il raillait les propriétaires, mais il se serait fait scrupule de manquer d'un terme au sien. Il n'avait jamais éconduit M. Dimanche, et il ne rossait les huissiers que de belles épigrammes et de truculentes métaphores.

Me Ducuing a terminé en adressant à Me Pothey le souvenir sympathique de l'Association de la Presse judiciaire parisienne.

Albert Bataille.

Informations

A L'ELYSÉE. — Le Président de la République a reçu hier M. Bousquet, le nouveau directeur des douanes, qui succède à M. Pallain; les préfets de la Drôme, d'Eure-et-Loir et du Tarn; M. de Verneuil, syndic des agents de change; le médecin-major Schneider, chargé de mission à Téhéran; M. Boutiron, secrétaire d'ambassade.

Le général Maillard, commandant l'Ecole de Saint-Cyr, et le colonel Bary ont invité le Président de la République à honorer de sa présence le bal annuel de la « Saint-Cyrienne ». M. Félix Faure a accepté cette invitation.

Le Président a ensuite donné audience à M. Due, ministre plénipotentiaire de Suède et de Norvège, qui lui a présenté son compatriote, l'explorateur Sven-Hedin, dont nous avons raconté le beau voyage.

M. Riotteau, député, président de la Société du demi-sang, et M. le comte de Saint-Quentin, vice-président, ont été reçus dans l'après-midi par le Président de la République.

Ils lui ont démandé de bien vouloir honorer de sa présence la journée de courses qui doit avoir lieu sur l'hippodrome de Vincennes le lundi 23 mai prochain, jour où sera couru le Grand-Prix du Président de la République, réservé à la génération de trois ans des chevaux trotteurs.

M. Félix Faure a accepté en principe cette invitation. Il a ajouté qu'il donnerait un objet d'art pour être ajouté au prix réservé au gagnant.

—o—

CONVOCATIONS D'ÉLECTEURS. — Les électeurs sénatoriaux du Tarn sont convoqués pour le 20 mars, à l'effet de procéder au remplacement de M. Pajot, sénateur inamovible, décédé.

*** Le collège électoral sénatorial de Seine-et-Oise est convoqué pour le 27 mars, afin de procéder au remplacement de M. Hamel, décédé.

—o—

MOUVEMENT CONSULAIRE. — Complétons le mouvement publié hier par les nominations suivantes :

M. de Bezauve, consul à Newcastle, est nommé consul général à Shanghaï; M. Nicault, vice-consul à Newport, est nommé consul à Newcastle; M. Degardin est nommé vice-consul à Newport; M. Malpertuy, consul de 2e classe, est chargé du vice-consulat de Fez.

—o—

BANQUET DE NÈGRES. — Dimanche, à midi, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur l'initiative de M. Benito Sylvain, enseigne de vaisseau de la marine haïtienne, aide de camp de l'empereur Ménélik, la jeunesse noire de Paris offrira un banquet à notre collaborateur M. Jean Hess, pour le remercier de la publication de son livre l'*Ame nègre*, et de ses précédents travaux sur la race noire.

—o—

PARIS-NICE. — La Compagnie des Wagons-Lits informe le public qu'à partir de demain 6 février le train de luxe Méditerranée-Express circulera quatre fois par semaine au lieu de trois dans les deux sens. Départ de Paris les mercredis, jeudis, samedis et dimanches (gare du Nord 4 h. 13—gare de Lyon 5 h. 30 soir). Départ de Vintimille les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 6 h. 55 soir. Le Calais-Méditerranée-Express partant de Paris Nord les lundis, mardis et vendredis à 4 h. 50, les trains de luxe entre Paris et le littoral seront donc quotidiens.

Figaro à la Bourse

Jeudi 3 février.

On est peut-être un peu moins brillant que tous ces jours-ci; mais on est bon tout de même. C'est, du reste, sans aucun regret que les boursiers sérieux voient le marché, après chaque effort, montrer des tendances au calme. Ce n'est pas tout de tailler, il faut coudre! disait une éminente politicienne du temps jadis. Les haussiers d'aujourd'hui sentent que ce n'est pas tout de faire monter les cours; il faut encore consolider les avances acquises, si on ne veut pas induire le comptant en tentation de réaliser. C'est à un petit travail de consolidation de ce genre qu'on s'est livré en cette séance-ci; et on a pu le faire à loisir, car on n'a à discuter aucune nouvelle fâcheuse. Tout est tranquille, et partout, ainsi que l'attestent les renseignements satisfaisants envoyés par les Bourses étrangères.

Pourtant, le calme n'est pas tel que toutes les valeurs soient restées inertes. Il en est même quelques-unes qui, à leurs augmentations précédentes, ajoutent des plus-values, ma foi! fort acceptables. C'est ainsi que les rentes *russes* progressent très vivement, gagnant 55 et 60 centimes pour le *3 0/0 1896* à 96 15 et le *3 0/0 1891* à 96 80. L'*Extérieure espagnole*, de son côté, gagne 7/16 à 62 7/32. Les valeurs de crédit, elles aussi, ont une très bonne tenue; et les grandes valeurs industrielles, incessamment poussées par le comptant, gagnent encore du terrain. Tout cela indique, suffisamment je pense, que les tendances sont restées excellentes de tous points.

Le *3 0/0* est à 103 52 après 103 47 et 103 57; le *3 1/2 0/0* fait 106 72. Ils reculent ainsi de 5 et de 7 centimes. Au comptant, la diminution est de 5 centimes pour le *3 0/0* et de 12 centimes pour le *3 1/2 0/0*. Après Bourse, le *3 0/0* remonte un peu.

L'*Italien*, à 93 85, est en reprise de 15 centimes; mais ça n'a pas été sans peine, car on a fait un instant 93 55. Sur le *Turc C* à 26 55 et le *Turc D* à 22 62, variations de 5 centimes, en moins pour le premier, en plus pour le second. La *Banque ottomane* est toujours à peu près immobile à 563 50. Hausse de 40 centimes sur le *4 0/0 brésilien* à 61 80, et de 1/8 sur le *5 0/0* à 69 5/8. Les autres valeurs étrangères sont sans grands changements.

La *Banque de Paris* gagne 4 francs à 933, le *Crédit foncier* 5 francs à 665, la *Banque internationale* à 613 et la *Société générale* à 545 sont encore en légère avance, ainsi que la *Banque parisienne* à 493. Le *Crédit lyonnais* reste à 828. Au comptant, la *Banque de France* perd une quinzaine de francs à 3,545; mais c'est une exception, et, sur ce marché, les plus-values sont généralement plus corsées qu'à terme. C'est ainsi que, pour la *Banque internationale*, par exemple, l'avance se chiffre par 7 francs, avec des cours plus élevés qu'à terme.

Le *Midi* progresse encore de 5 francs à 1,435. Au comptant, je trouve des augmentations de 3 et de 5 francs pour l'*Est* à 1,093 et pour l'*Ouest* à 1,225; mais le *Nord* perd 10 francs à 2,060. Les obligations des chemins de fer français sont actives, et en nouvelle avance. Celles des chemins étrangers sont calmes.

Le *Suez* perd 8 francs à 3,425; mais il conserve, au comptant, son cours de 3,432; vous savez que les recettes, depuis le 1er janvier, sont de près d'un million supérieures à celles de 1897, où elles atteignaient seulement 6,550,000 francs. Les *Magasins Généraux* gagnent 3 francs à 740; la *Compagnie générale des Eaux* 10 francs à 2,170; les *Voitures* 4 francs à 794; le *Gaz* et la *Transatlantique* 5 francs à 1,148 et 390; les *Omnibus* restent à 1,810; l'*Oural-Volga* à 658; l'*Omnium russe* à 645 (lib.) et 624 (non lib.); la *De Beers* fait 783, le *Rio* 716, les *Lits militaires* 1685. La *Traction* garde son avance précédente à 130. Sa ligne de tramways électriques de Montmorency-Enghien-Saint-Gratien, tout récemment inaugurée, prend de l'importance. On annonce que le nombre de voitures va être doublé, ce qui se justifie par l'importance du mouvement de la gare d'Enghien, une des plus considérables de la ligne du Nord, puisque le nombre de voyageurs y dépasse annuellement deux millions.

Les *Mines d'or* sont très fermes.

Le Boursier.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Banque de France (bilan du 27 janvier au 3 février); principales variations. — Augmentations : portefeuille, 31 millions; avances sur titres 8 1/2; circulation-billets, 75 1/4 millions. — Diminutions : Encaisse-or, 2 1/2; comptes courants particuliers, 43 3/4; compte courant du Trésor, 37 millions. Bénéfices : 455,076 fr. — Dépenses : 421,762 fr.

— *Chemins de fer français.* — Recettes de la troisième semaine de 1898, par comparaison avec celles de la même semaine de 1897. Augmentations : Ouest, 42,000; Lyon, 330,000; Nord, 10,000; Orléans, 23,000; Midi, 120,000. — Diminution : Est, 65,000.

ASSURANCES

L'ÉQUITABLE DES ÉTATS-UNIS

L'avance merveilleuse que nous avons constatée, pour l'exercice 1897, dans le chiffre de contrats réalisés par l'Equitable, provient, nous ne saurions trop le répéter, de l'ingénieuse appropriation de ses opérations d'assurances à toutes les situations et à tous les soins, comme aussi du caractère hautement probant des résultats acquis sur ses polices antérieurement émises.

Ce sont là les deux points déterminants de ce succès sans précédent, mais qui est légitime surtout parce qu'il s'appuie sur des préférences raisonnées et une expérience que nous n'hésitons pas à qualifier de mathématique.

En effet, le système de l'accumulation des bénéfices ou de la participation différée enregistre continuellement à son actif de nouveaux exemples qui en démontrent la supériorité sur les méthodes concurrentes.

Ces exemples, relevés sur les livres mêmes de la Compagnie et offerts au contrôle de tous les intéressés, constituent, à notre sens, une sorte de preuve vivante autrement intéressante et d'une valeur décisive beaucoup plus grande que de simples explications théoriques.

Aussi, nous paraît-il essentiellement concluant de multiplier ces citations de résultats acquis. Nous aurions craint, à vrai dire, de fatiguer dès l'abord nos lecteurs par de trop nombreux chiffres; mais si nous en jugeons par la correspondance que nous a value la publication déjà faite de quelques-uns de ces résultats, nous sommes amenés à penser que beaucoup de lecteurs, soucieux de s'éclairer surtout à la lumière des faits et de l'expérience, n'ont pas été fâchés de posséder sur ce genre d'opérations des bases d'appréciation exactes.

Nous poursuivons donc le dépouillement des résultats obtenus sur les « polices d'accumulation » de l'*Equitable des Etats-Unis*.

M. W..., à Paris, a souscrit le 1er octobre 1880, à l'âge de 48 ans, une assurance du capital de 75,000 francs, enregistrée sous le numéro de police 225,338.

La combinaison choisie était l'assurance « Vie entière à primes viagères avec période d'accumulation des bénéfices de 15 ans » (échéant, par conséquent, le 1er octobre 1895).

La prime annuelle à payer étant de.....Fr.	3.234 75
Le total des primes versées en 15 ans se chiffrait par conséquent à	48.521 25
Le 1er octobre 1895, au terme de la période d'accumulation, la valeur de rachat en espèces du contrat s'établissait ainsi :	
Réserve garantie.....Fr.	24.971 25
Bénéfices accumulés.....	18.135 »
Total.....	43.106 25

Ainsi, l'accumulation des bénéfices a produit pour cette période.....Fr. 18.135 »

Tandis que, dans toutes les Compagnies par actions, le résultat de la participation annuelle, même en supposant qu'elle eût atteint le 10 0/0 dont ces Compagnies majorent leurs tarifs pour cet objet, n'aurait pas dépassé.....Fr. 4.852 12

Mais, ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que M. W..., liquidant son contrat moyennant 43,106 fr. 25 c. espèces, a joui, en définitive, pendant 15 ans de la production effective et continue d'une assurance, en cas de décès, de 75,000 fr., moyennant le faible débours réel et total de 5,415 francs, autrement dit 361 francs par an, ou un peu moins d'un franc par jour!

Remarquons, d'ailleurs, qu'au lieu de liquider d'ores et déjà son contrat, il pouvait aussi continuer ses versements, abandonner ses bénéfices et, en échange, recevoir un titre d'assurance additionnelle de francs 28,800, sur lequel il n'aurait plus eu de primes à payer. De ce fait, il se trouvait garanti, en cas de décès, pour la somme totale de 103,800 francs, bien que n'ayant encore versé que fr. 48,521 25.

De pareils avantages, nous le répétons, ne peuvent être obtenus que sous le régime de l'assurance mutuelle et avec le système de « l'accumulation des bénéfices » inauguré par l'*Equitable des Etats-Unis*.

TÉLÉGRAMMES ET CORRESPONDANCES

Du 3 Février

Assassinat

ANGERS. — Un crime vient d'être commis à Montsoreau.

Un vieillard de soixante-dix ans, M. Bouvert-Coutard, propriétaire, n'était pas sorti de chez lui depuis deux jours. Les voisins s'inquiétèrent, entrèrent dans la maison et aperçurent M. Bouvert étendu au milieu de la chambre, sans vie, dans une mare de sang. Il portait à la tempe une profonde blessure et avait le crâne fendu.

On croit qu'il a été assommé à coups de barre de fer. Le vol a été le mobile du crime, car plusieurs meubles ont été fracturés et fouillés. Pourtant l'assassin n'a pas dû avoir le temps de pousser à fond ses recherches, car on a retrouvé 300 francs qui lui avaient échappé.

Le Parquet et la gendarmerie informent, mais jusqu'ici on n'a aucune indication sérieuse qui puisse mettre sur la trace du criminel.

Accident de montagne

BONNEVILLE. — Un accident qui aurait pu avoir de tristes conséquences vient d'arriver sur le chemin du Buet, à la montagne de Lechaux. Le jeune Henri Schwarz, de Genève, qui tentait l'ascension du mont Buet avec trois de ses amis, étudiants genevois au collège Saint-Antoine, en traversant un ruisseau recouvert de glace a roulé au bas d'un couloir sur une longueur d'environ deux cents mètres. Il fut miraculeusement retenu par un faible amoncellement de neiges qui se trouvait au sommet d'un abîme où M. Schwarz eût infailliblement disparu.

Pendant qu'un des étudiants allait demander des secours à Sixt, les deux autres arrivaient près du malheureux jeune homme qui avait une jambe brisée et souffrait horriblement. Il a fallu l'attacher à un buisson au moyen d'une corde et il demeura ainsi six heures en attendant les secours qui arrivèrent enfin. Il était temps, car le pauvre alpiniste était gelé et semblait sur le point d'expirer.

On l'a transporté à Genève dans un état fort grave.

La santé de M. Gladstone

CANNES. — M. Gladstone a fait une promenade en voiture dans la matinée.

Son bulletin de santé porte : Etat satisfaisant.

Un vœu du Conseil municipal d'Alger

ALGER. — Hier, dans la séance du Conseil municipal de Mustapha, le maire a fait l'historique des troubles dont il a rejeté toute la responsabilité sur le préfet d'Alger, qui donna l'ordre au commissaire de saisir le mannequin que les étudiants voulaient brûler, puis enleva la police aux maires d'Alger et de Mustapha, correspondit directement avec les commissaires, transmit les réquisitions, en un mot se substitua entièrement à l'autorité municipale et fut la cause première des troubles.

Le maire a décliné toute responsabilité et a proposé l'adoption du vœu suivant, que le Conseil a adopté à l'unanimité :

Considérant qu'il est irréfutablement établi que le préfet d'Alger, par son attitude regrettable et la substitution illégale de son autorité à celle du maire, est responsable des manifestations bruyantes et des troubles qui se sont produits à Mustapha;

Considérant que le commissaire central d'Alger, en exerçant illégalement à Mustapha, a fait preuve contre de paisibles manifestants d'une brutalité odieuse qui eût pu entraîner les plus graves complications.

Emet le vœu que M. Granet, préfet d'Alger, et M. Paysant, commissaire central, soient immédiatement déplacés; prie instamment les conseillers généraux de se réunir officieusement pour appuyer ce vœu et le transmettre au ministre de l'intérieur, qui en sera également saisi par les représentants du département à la Chambre et au Sénat.

Le Conseil municipal d'Alger s'est réuni dans la soirée.

Argus.

Petite Enquête

SUR

L'OPÉRA-COMIQUE

— Suite — (1)

M. MASSENET

Cher monsieur et ami,

La nomination de M. Albert Carré et les idées émises par notre nouveau directeur me paraissent répondre parfaitement à votre première question.

J'ajouterai seulement que le rétablissement d'un Théâtre lyrique, dans l'esprit de celui que nous avons connu à l'époque de *la Statue*, de *Faust* et des *Troyens*, serait certainement bien accueilli par le public et par les auteurs.

Alors que ce théâtre existait, il n'entravait nullement la brillante production et les succès du théâtre national de l'Opéra-Comique.

A vous, très cordialement.

MASSENET.

***

M. REYER

La Favière (Var).

Cher monsieur,

Je reproduis votre questionnaire — et voici mes réponses que je vous prie de vouloir bien insérer textuellement :

D. — Que doit être l'Opéra-Comique dans la prochaine direction?

R. — Indépendant de toute attache et de toute influence dont certains compositeurs de ma connaissance auraient vraiment trop à souffrir.

Q. — Quelle part faudra-t-il faire aux compositeurs étrangers, au répertoire ancien et aux jeunes musiciens français?

R. — Une part équitable.

D. — Croyez-vous que l'Opéra-Comique puisse suffire à la production des compositeurs français?

R. — Non.

D. — Un théâtre lyrique d'essai semble-t-il nécessaire?

R. — Pourquoi d'essai? Que le Théâtre lyrique, si jamais on nous le rend, accueille de temps en temps des ouvrages de jeunes compositeurs, rien de mieux. Mais vouloir faire de ce théâtre l'antichambre de l'Opéra ou de l'Opéra-Comique, et pourquoi? Est-ce que le Théâtre lyrique n'était pas fort au-dessus de ses deux rivaux à l'époque où l'on y représentait *Orphée* et *Obéron*, *les Noces de Figaro* et *les Troyens*?

Votre dévoué

E. REYER.

***

M. ALFRED BRUNEAU

Ce que doit être l'Opéra-Comique, mon cher Huret? Un théâtre français, tout à fait français. Et, par là, j'entends un théâtre non pas réservé à nos seuls compositeurs, qu'il importe cependant de placer au premier rang, mais mené par un esprit de large et fière générosité française, c'est-à-dire respectueux au même degré de nos vieilles gloires authentiques et des indiscutables gloires universelles; conservateur du génie national tel que nous le transmettent nos vrais maîtres d'aujourd'hui; brave, audacieux, aventureux, ouvert à la jeunesse de chez nous, à l'inconnu, à l'espoir, à l'avenir de notre pays, et aimable aussi, par tradition de galanterie, pour les voyageuses originales et belles. Ah! mon cher Huret, combien je désire que l'Opéra-Comique, qui, vivant de la sorte, n'empêcherait point le Lyrique de renaître, soit ce théâtre si éminemment français, et comme je serai heureux d'honorer en notre journal, la plume à la main, les nobles chefs-d'œuvre du passé et de saluer de mon enthousiasme les plus vaillants musiciens de ce temps!

Mille bons souvenirs de votre collaborateur et ami.

Alfred BRUNEAU.

(A suivre.)

Voir le *Figaro* des 15, 17, 18, 19, 20, 24, 27, 28 janvier et 1er février.

LES CONCERTS

Hier, M. Renaud et Mlle Kutscherra ont attiré du monde à l'Ambigu et au Nouveau-Théâtre. L'un, avec son style impeccable, sa netteté de diction, son art parfait, a magistralement chanté l'air d'*Anacréon* de Grétry, d'un si joli contour mélodique, et deux belles pièces de M. Camille Erlanger : *les Larmes humaines*, *les Seuls Pleurs*, d'un noble et haut sentiment, d'une grande intensité d'expression; l'autre, avec sa chaleur communicative, sa voix étrange, son curieux tempérament, a interprété trois des plus admirables, des plus émouvants lieds de Schubert et les superbes poèmes de Richard Wagner. Leur succès a été très vif. Au boulevard, de gracieux morceaux de M. André Gédalge, des romances de M. Fauré, des feuilles d'album de Benjamin Godard et de M. Grieg voisinaient avec une sonate de Schumann et le 16e Quatuor de Beethoven; tandis que, rue Blanche, M. Feruccio Busoni se dépensait hardiment, comme dimanche dernier au Châtelet, en diverses musiques de piano, et que l'orchestre de M. Colonne jouait de la bonne façon la spirituelle ouverture de *Cosi fan tutte* de Mozart, l'élégiaque prélude d'*Eloa* de M. Charles Lefebvre et les gentils *Jeux d'enfants* de Bizet. Je constate une fois encore, non sans plaisir, la réussite des « jeudis » du Nouveau-Théâtre et de l'Ambigu.

Alfred Bruneau.

COURRIER DES THÉATRES

Ce soir :

A l'Ambigu, à 8 h. 1/2, première représentation de *la Pocharde*, pièce nouvelle en 5 actes et 10 tableaux, de M. Jules Mary.

Distribution :

Le docteur Marignan	MM. Duquesne
Georges Lamarche	Pouctal
Le père Grégoire	Courtès
Gauthier Marignan	P. Achard
Le juge d'instruction	J. Renot
Langeraume	Grégoire
Gattinois	Degeorge
Charlotte Lamarche	Mmes A. Tessandier
Claire	Rose Smya
Louise	Georgette Loyer
Pauline	Aimée Samuel
Supérieure de l'Orphelinat	Marie Delia
Mme Marignan	Delphine Renot
Lucienne d'Hauteville	Reine Roy
Mme Pimperlot	Talber

Les autres rôles par MM. Kartal, Bour, Dervet, Avelot, H. Martin, Bacquié, Chartol, Lagrange, Picard, Aussourd, Perdrillat, Féchoz, et Mmes Lorane, Marthe Sicard, Léo Rolla, Picoury, Lucie Delcour, Mauclair, petite Meheu, petite Nonguet, L. Bertal, Willion, Suzanne, Gense, James, Debeyre, Vial.

A la Renaissance, 8 h. 1/2, répétition générale de *l'Affranchie*, comédie en trois actes, de M. Maurice Donnay.

A l'Opéra :

M. Saléza chantera lundi *Faust*, pour la première fois à Paris, à côté de Mlle Ackté dans Marguerite.

La représentation de retraite de Mlle Reichenberg aura lieu sans doute à la fin du mois, probablement le 26. En attendant, l'expetite doyenne donne à Versailles une matinée de charité — par invitations et non plus au théâtre — pour la reconstruction d'une église de village.

A l'Opéra-Comique.

Mlle Emma Calvé, souffrante depuis quelque temps déjà, s'était vue contrainte de demander à son directeur de ne chanter *Sapho* que deux fois par semaine. Elle espérait ainsi, tout en n'interrompant pas la série des représentations si brillantes de l'œuvre de Massenet, achever de se remettre de l'indisposition qui l'avait obligée à suspendre une fois déjà son service. Mais, malgré toute son énergie, la vaillante artiste se voit dans la nécessité absolue de demander un congé, et cela sur l'ordre formel de son docteur, qui lui prescrit un repos d'environ quinze jours.

L'administration de l'Opéra-Comique modifie donc son spectacle de ce soir. On jouera : *Le Pré aux Clercs* et *le Maître de Chapelle*, au lieu de *Sapho* dont les représentations ne pourront être reprises que dans la seconde quinzaine de février.

La Renaissance ayant retenu les dates de vendredi et samedi pour la répétition générale et la première de *l'Affranchie*, les Variétés fixent sans remise leur répétition générale à dimanche soir et la première du *Nouveau Jeu* à lundi 7 février.

Mlle Scriwaneck, dont la représentation de retraite est retardée, vient d'adresser la lettre suivante à Mme Bartet, de la Comédie-Française :

Madame,

Vous m'avez dit que vous seriez absente de Paris lorsque je donnerai ma matinée, au mois de février. Malgré cette absence, vous m'avez pris une loge en m'envoyant *cent francs*; ma représentation est remise *irrévocablement* dans la première quinzaine de mars; j'espère donc avoir votre précieux concours à cette époque, sachant ce que je dois faire au sujet de votre généreuse attention.

Votre admiratrice,
A. SCRIWANECK.

Ce soir, au Vaudeville, sixième spectacle d'abonnement, 2e série des vendredis (cartes roses), *Sapho*.

Le théâtre de l'« Œuvre » a été invité à donner un certain nombre de soirées en Suède et Norvège, par différents cercles scandinaves.

Aussitôt après son 4e spectacle, l'« Œuvre » ira donc donner là-bas quelques représentations classiques et modernes. *La Parisienne*, de M. Becque, et *le Pardon*, de M. Jules Lemaître, ont été choisis parmi les œuvres modernes.

Mme Suzanne Desprès, du Vaudeville, a demandé et obtenu obligeamment de la direction du théâtre un congé pour pouvoir accompagner l'« Œuvre ».

Après la *Bouquetière des Innocents*, au théâtre de la République, M. Alphonse Lemonnier donnera *Jean Bon-Cœur*, drame nouveau en cinq actes de M. Sazie. Mme Marie-Laurent, engagée spécialement pour cette pièce, en jouera le principal rôle.

Cyrano de Bergerac va faire son tour de France et de l'étranger.

M. Rostand a donné le privilège des représentations de sa pièce à MM. Charles Montcharmont et Maurice Luguet, sauf pour Marseille et Toulouse.

La tournée comprendra donc : la France, l'Alsace-Lorraine, l'Algérie, la Corse, la Belgique, la Hollande, la Suisse, le Luxembourg, etc.

La troupe comportera environ 25 personnes, avec un matériel de décors et de costumes pareils à ceux de la Porte-Saint-Martin.

M. Montcharmont, qui dirigera la tournée, est l'artiste remarqué naguère dans *Viveurs!* au Vaudeville, et qui, depuis, s'est consacré à l'administration de théâtre.

Il vient de quitter le théâtre royal du Parc, dont il était l'administrateur.

M. Maurice Luguet, qui collabora longtemps aux directions théâtrales de son père, est l'artiste connu qui obtint des succès marqués au Gymnase et au théâtre impérial Michel de Saint-Pétersbourg. Il est depuis un an, au théâtre de la Renaissance, le pensionnaire de Mme Sarah Bernardt.

M. Schurmann, imprésario de Mme Duse, est arrivé à Paris pour s'occuper des représentations que doit donner ici la célèbre artiste italienne, en mai et juin prochain.

De Bordeaux :

« Au Théâtre des Arts, hier soir, devant une brillante chambrée, a été donnée la première représentation d'une pièce inédite en trois actes : *Voyage de fiançailles*. Cette pièce, choisie entre cent autres présentées au concours annuel du Théâtre des Arts, fait honneur à son auteur, M. de Villepreux et au Comité de lecture qui l'a désignée.

» Elle a été montée avec autant de luxe que de goût par M. Depay, l'habile directeur, et interprétée par d'excellents artistes, au premier rang desquels il faut citer MM. Coquet et Royer, Mmes Deschamps et van Doren. »

De Reims :

« Mercredi, dans un grand concert donné dans le Cirque, à Reims, devant une salle bondée, Mme Jeanne Raunay a obtenu un grand succès dans des œuvres de Gluck, Wagner et Schumann. On l'a longuement applaudie, rappelée, et deux fois bissée. »

Inès Mendo, l'opéra de M. Frédéric d'Erlanger, qui fut joué avec tant de succès à

Feuilleton du FIGARO du 4 Février 1898

20

Comédienne

VIII

— Suite —

Les trois convives prirent place à table, dans la salle à manger que tendaient des verdures anciennes. Comme ces tapisseries avaient de la valeur, on n'y suspendait rien, ce qui faisait la pièce un peu uniforme et sombre. Mais, dans la baie large de la fenêtre, tout un clair tableau s'encadrait, souligné par une bordure de fleurs à l'intérieur. Un morceau de jardin, élégant et soigné malgré sa nudité d'hiver; une grille basse, dont les piques dorées s'effilaient hors d'un lierre rectiligne; puis, au delà, les perspectives cossues de l'avenue Henri-Martin; les trottoirs nets que ne foulent jamais des piétinements pressés de travailleurs, mais où des enfants couverts de dentelles et de fourrures poussent leurs cerceaux devant des gouvernantes rêveuses; l'allée centrale cavalière où des galops passent entre l'alignement des marronniers; la double chaussée interdite aux chariots de transport; et, de chaque côté, la coquetterie des architectures, l'opulence des façades muettes.

— Gérard assure, dit M. de Lugan, en cassant son œuf à la coque, que les comptes rendus de *Jalouse* ont été écrits surtout d'après la répétition générale.

— Mais ils sont justes, pour la plupart, s'empressa d'affirmer Yvonne. Essenault ne prétend pas, j'imagine, être au-dessus de toute critique?

— Avouez, madame, prononça M. de Vitraye, qu'il est vexant pour lui de voir le public prévenu contre des taches que ce même public n'a pu constater hier soir et ne constatera jamais, attendu que l'auteur les a fait disparaître. Si les journalistes prenaient la peine de venir à la première représentation...

Yvonne fit remarquer :

— S'ils ne venaient qu'à la première, leur jugement serait encore plus définitif. L'auteur ne pourrait plus rien retoucher.

Elle développa sa propre appréciation de la pièce, ou du moins ce qu'elle croyait être ses idées personnelles. Ses lectures de la matinée en faisaient principalement les frais. Surprise hier par les grâces d'une œuvre dont elle ne supposait pas Pierre capable, et un peu emballée par le plaisir évident du public, elle s'était convertie jusqu'à reconnaître le talent manifesté dans *Jalouse*. Même, la foi au succès fondant ses préjugés, elle avait, pour quelques heures, considéré le jeune homme avec une sympathie tout à fait imprévue. Mais la première phrase cruelle rencontrée dans les journaux avait immédiatement suscité des connivences au fond d'elle-même; son approbation était allée aux plus amères, aux plus maladroites critiques. Incapable de démêler ce qui frappait juste ou non, ni même d'éliminer les reproches trop contradictoires, elle avait tout accepté en bloc, et c'est avec une sincérité parfaite qu'elle en débitait des tranches à M. de Vitraye et à son mari.

Comme tout à l'heure dans sa chambre, elle reprit à table la citation du passage qui, disait-elle, l'avait le plus choquée.

— Vraiment, madame, dit M. de Vitraye, contenant une envie de rire, cela vous a fait une si fâcheuse impression? Mais l'avez-vous bien entendu? Avez-vous fait bien attention au ton dans lequel l'acteur le disait?

— Moi, répéta comme le matin M. de Lugan, je n'ai pas remarqué ces phrases-là.

— Oh! vous, mon ami... Vous étiez comme tous les hommes. Vous n'écoutiez pas. Vous n'aviez des yeux que pour Prémor.

— Ah! pardon, madame, reprit Gérard en riant. Du moment que vous nous attaquez, nous allons nous défendre. Le passage qui vous a choquée, n'a pu vous choquer que sur le journal. Il n'a été prononcé qu'à la répétition générale, et coupé pour la première représentation.

— Par exemple!.. Je suis bien sûre...

— Vous êtes sûre... parfaitement. Et ce qu'il y a de pis, c'est que la plupart des assistants d'hier, qui ont lu cette critique-là ce matin, ont en ce moment la même certitude que vous. Des dames colporteront cela dans les salons comme une appréciation personnelle... Et nul n'aura le courage de M. de Lugan. Tout le monde voudra avoir entendu la phrase et en avoir sauté en l'air.

Le vieillard eut un petit ricanement sournois qui exaspéra sa femme.

— C'est absurde! Gérard, se récria-t-elle. Je vous jure que j'ai entendu. Essenault a peut-être coupé son passage. Mais l'acteur, par habitude, s'est lancé dedans et a dû le débiter jusqu'au bout.

Vitraye s'inclina.

— Du moment que vous en arrivez au serment, madame...

— C'est égal, fit M. de Lugan qui voyait sa femme rougir de vexation sous sa poudre de riz, peu importe! La soirée d'hier a été une bonne soirée. Il n'y a pas à dire : c'était un succès.

— Un succès que Georgette payera cher, lança Yvonne.

Les deux hommes levèrent la tête, dans un même mouvement stupéfait.

— Georgette?... Pourquoi?... Qu'est-ce que vous voulez dire, Yvonne? demanda le père, troublé.

Elle ne répondit que par un sourire de mystère, et un imperceptible haussement d'épaules.

M. de Vitraye pencha la tête vers son assiette. Il craignait que quelque chose, sur son visage, ne trahît la palpitation de tout son être à ce nom de Georgette jeté tout à coup comme dans le vent d'une menace.

M. de Lugan insista :

— Comment Georgette payerait-elle un succès dont elle profite autant que Pierre?

— Gérard me comprend, dit Yvonne en coulant vers le jeune homme un regard d'intelligence. D'ailleurs...

Elle eut un petit coup de menton dans la direction du domestique. On se tut tandis que celui-ci passait du foie gras avec de la salade.

M. de Lugan ne desserra plus les dents jusqu'à la fin du déjeuner. Le mot de sa femme, l'inquiétant sous-entendu, l'embarras de Gérard, l'emplissaient d'un malaise. Il aimait profondément sa fille, d'une affection qu'il ne manifestait guère depuis son mariage avec Yvonne, mais qui, un moment refroidie dans les luttes intérieures, s'était glissée de nouveau jusqu'aux dernières fibres de son être et grandissait toujours, à mesure que ses cheveux blanchissaient, que diminuait sa vigueur, qu'il sentait s'accentuer l'irrémissible déclin. Sur ce chemin de la vieillesse, il découvrait que sa jeune et coquette femme ne l'accompagnait pas; l'espace entre eux s'élargissait. Tandis qu'au contraire sa fille se serrait contre lui davantage. Et même, le compagnon qui lui semblait le plus proche, c'était son petit-fils Georges.

La moindre crainte pour eux le bouleversait. Aussi attendait-il anxieusement que l'instant du café, dans le fumoir, le débarrassât des oreilles indiscrètes.

— Expliquez-moi ce que vous vouliez dire tout à l'heure, prononça-t-il d'une voix presque tremblante, tandis qu'Yvonne, calme et gracieuse, mettait du sucre dans les tasses.

— Permettez seulement, dit M. de Vitraye, que je prenne mon café et que je vous quitte. Malgré ce qu'en croit Mme de Lugan, je ne sais pas du tout de quoi il s'agit, et je ne veux pas abuser de son erreur pour entendre ce qui, sans doute, ne me regarde pas.

Le vieillard jeta un coup d'œil à sa femme comme pour appuyer l'argument. Il préférait patienter encore. Un scrupule de délicatesse l'arrêtait de provoquer la confidence devant Gérard, du moment que celui-ci n'en était pas informé. L'amour du jeune homme pour sa fille restait un fait d'actualité dans la pensée de M. de Lugan. Et il éprouvait en ces matières une gêne toute masculine.

Yvonne avait, au contraire, le goût de son sexe pour les équivoques d'amour, le péril des indiscrétions et l'attisement des passions résignées. Elle ne doutait pas non plus que M. de Vitraye ne fût toujours épris de sa belle-fille, et le fait qu'il avait été son propre candidat contre Essenault l'entretenait dans une bienveillance — dont elle ne mesurait pas l'immoralité — envers la fidélité silencieuse du prétendant malheureux. Si elle n'allait pas jusqu'à souhaiter positivement que Pierre fût trompé au profit de Gérard, elle n'aurait pas été fâchée de toute circonstance capable de prouver à Georgette que celle-ci s'était abusée dans son choix. Le jour où Essenault se donnerait des torts envers sa femme et où Mme de Lugan pourrait dire à la délaissée : « Ce n'est pas Gérard qui t'aurait traitée de la sorte. Avais-je assez raison de m'opposer à ta folie de jeune fille! » — ce jour-là représentait le cruel triomphe inconsciemment mais ardemment souhaité par cette jolie femme à la chevelure un peu trop rousse, à l'air un peu trop jeune, qui, avec tant de grâce calme, versait le café dans de mignonnes tasses rectangulaires.

Elle déclara :

— Gérard n'est pas de trop. Il peut faire l'innocent tant qu'il voudra. Il sait parfaitement ce que je veux dire.

— Madame, c'est pour moi une énigme d'entendre affirmer que le succès de *Jalouse*, dont nous sommes tous si heureux, pourrait coûter cher à Mme Essenault.

— Il lui coûtera pourtant la paix de son ménage.

L'exclamation anxieuse qui partit des lèvres du père n'arrêta pas Yvonne, lui fit simplement hausser les épaules.

— Voyons, Gérard, vous avez bien remarqué qu'Essenault est toqué de cette actrice, Clary de Prémor, qui joue Sylviane.